

Accord final sur pianos

Signée par près de 4700 citoyens neuchâtelois au printemps dernier, la pétition «Contre le démantèlement des biens et des ressources du Conservatoire dans le haut du canton» a reçu un très bon accueil du Grand Conseil. Elle n'en a pas moins été classée hier par les députés. La colère avait éclaté lorsqu'il avait été question de déménager les cinq pianos à queue de renommée, du conservatoire de La Chaux-de-Fonds à celui de Neuchâtel. Depuis lors, une commission permanente a été créée pour évoquer la problématique. Puis, le comité de soutien a fait des concessions. Finalement quatre instruments ont gagné le chef-lieu cantonal après que des garanties ont été données quant à des modifications du plan de répartition du parc pianistique. Mais seule cette question a été évoquée, alors que d'autres objets, (bibliothèque, parc instrumental, etc.) sont encore concernés. /ste

L'Express du 27 janvier 2010